

ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET SUIVRE LE DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES

Durée :

2 jours / 14 heures

Objectifs pédagogiques :

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les points clés de la prévention des risques professionnels au regard des constats actuels en matière de sécurité au travail et des exigences réglementaires
- Donner du sens à la démarche de prise en compte de la sécurité au travail dans l'entreprise
- Elaborer le Document Unique d'évaluation des risques professionnels
- Décliner un plan d'action sécurité opérationnel

Public :

Dirigeant
Manager de proximité
Collaborateur de la fonction R.H.
Responsable HSE, Chargé de prévention des risques
Préventeur, animateur sécurité

Pré-requis :

Aucun

Intervenant :

Spécialiste QSE (Bac + 5) /
15 ans d'expérience professionnelle minimum

Sanction de la formation :

Attestation de formation

Contenu pédagogique :

Connaitre la réglementation et les obligations des entreprises

Rappel réglementaire
Principaux documents en lien avec le Document Unique
Diagnostic sécurité

Réaliser le Document Unique

Organiser le processus d'élaboration du Document Unique
Identifier les unités de travail de l'entreprise
Identifier les risques professionnels
Coter la fréquence et gravité des risques
Identifier les actions de prévention adaptée

Mettre en place et décliner des actions de prévention : le plan d'action

Prioriser et planifier les actions de prévention
Communiquer sur la sécurité : actions à mettre en œuvre et échéances
Suivre la déclinaison des actions et évaluer leur efficacité
Développer une vision à moyen et long terme
Inscrire ses actions dans un processus d'amélioration continu

Faire vivre la démarche de prévention et le DUER

Communiquer et donner du sens
Impliquer et professionnaliser les acteurs
Développer la culture sécurité de l'entreprise

Les + de cette formation :

Formation à la responsabilité juridique en matière de sécurité
Identification des clés du succès pour une démarche pérenne

Démarche et méthodes pédagogiques :

- Démarche **active, centrée sur l'apprenant qui « agit »**.
- Méthodes :
 - **Participative**, basée sur le questionnement des participants
 - **Active**, fait appel à l'expérience, la réflexion, l'initiative et la motivation des formés.

Techniques et outils :

Alternance des techniques suivantes :

- Analyse de pratiques,
- Brefs exposés,
- Mises en situation,
- Echanges, partages et réflexion
- Mutualisation des bonnes pratiques.

Remise d'un support pédagogique

Modalités d'évaluation :

- Evaluation formative en cours de module
- Evaluation des acquis
- Evaluation de la satisfaction, à chaud
- Evaluation à froid sous 4 mois

